



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 27

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act;*

(M. GOERTZEN)

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act;*

(Ministre ASAGWARA)

(N° 14) — *Loi corrective de 2024/The Minor Amendments and Corrections Act, 2024;*

(M. le ministre WIEBE)

(N° 202) — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended);*

(M. JACKSON)

(N° 207) — *Loi sur le Mois du patrimoine islamique (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Islamic Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended).*

(M^{me} KENNEDY)

M. le *premier ministre* KINEW fait une déclaration au sujet du premier jour du ramadan.

M. EWASKO et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M. KOSTYSHYN, *ministre de l'Agriculture*, fait une déclaration au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole.

M. BEREZA fait des observations sur la déclaration.

Lundi 11 mars 2024

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{mes} DELA CRUZ et COOK, M. le *ministre* MOSES, M. KHAN ainsi que M. le *ministre* SALA font des déclarations de député.

Conformément à l'article 30 du *Règlement*, M. GOERTZEN formule un grief.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* MARCELINO de proposer que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MARCELINO et M. EWASKO interviennent et ce dernier propose que la motion soit modifiée par substitution, au passage qui suit « envers », de « la paix et la sécurité ainsi que son engagement à encourager la négociation d'un cessez-le-feu, y compris la libération d'otages et la distribution d'aide sans entrave, pour mettre fin à la crise de famine à Israël et à Gaza ».

Le président déclare l'amendement recevable.

Il s'élève un débat sur l'amendement.

MM. GOERTZEN, SCHULER et KHAN, M^{me} la *ministre* SCHMIDT ainsi que M^{me} COOK interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BALCAEN
BEREZA
BYRAM
COOK
EWASKO
GOERTZEN
HIEBERT
JACKSON
JOHNSON
KHAN

KING
LAMOUREUX
NARTH
NESBITT
PERCHOTTE
PIWNIUK
SCHULER
STONE
WHARTON
WOWCHUK.....20

CONTRE

ALTOMARE
ASAGWARA
BLASHKO
BRAR
BUSHIE
CABLE
CHEN
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
KENNEDY
KOSTYSHYN
LOISELLE
MALOWAY
MARCELINO

MOROZ
MOSES
MOYES
NAYLOR
OXENHAM
PANKRATZ
REDHEAD
SALA
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SMITH
WASYLIW
WIEBE30

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat sur la motion principale.

La séance est levée à 17 h 13 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey